



Les informations du Club au 10 juin 2024

**Bienvenue au nouveau membre !
Ian Hollister**

Nous vous informons que **la Golf Voile Cup prévue les 15 et 16 juin 2024 a été annulée.**

Le Golf Club de Beauvallon et la Société Nautique de Saint-Tropez reportent le rendez-vous en 2025 (les dates seront déterminées en fin d'année)

Nous vous rappelons que le secrétariat de la SNST vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 18h jusqu'au 30 juin.

Sans oublier LE rendez-vous des membres les vendredis 14, 21 et 28 juin de 18h à 21h au Bar du Club House de la SNST !

Les horaires d'été vous seront communiqués ultérieurement.



SORTIE CLUB 1

[Photos](#)



Pré World 12mJI

[Photos](#)



**Coupe de
l'Hippocampe**

[Photos](#)

Les événements se sont succédés au printemps avec la Coupe de l'hippocampe du 19 au 21 avril suivi des Dames de Saint-Tropez du 26 au 28 avril 2024, la régates des Bravades le 19 mai, Paprec

600 Saint-Tropez du 20 au 25 mai, 12mJI Pré World à St Tropez, la Sortie Club au Lavandou du 30 mai au 2 juin, etc....

En dépit de la météo capricieuse de ces derniers mois, les événements ont connu un beau succès grâce aux participants, à l'organisation de la SNST (un grand merci aux bénévoles en mer et à terre !) et bien entendu aux partenaires de la SNST ; BMW, SUZUKI MARINE, BRIG, PAPREC, LA MER, BERTAUD BELIEU, ST MAUR, etc.

Retrouvez toutes les actualités sur notre [site internet](#) ainsi que les [PHOTOS des événements ICI](#)



PAPREC 600 Saint-Tropez

[Photos](#)



Dames de Saint-Tropez

[Photos](#)



Régate des Bravades

[Photos](#)

Baptême de l'AC75 de l'équipe France sous les couleurs de la SNST "Orient Express Team"



37^{ème} America's Cup : baptême de l'AC75 Orient Express à Barcelone

Le bateau du défi Français, « Orient Express Racing Team », engagé dans la 37^{ème} édition de l'America's Cup à Barcelone et labellisé Société Nautique de Saint-Tropez a été baptisé à Barcelone le 29 mai 2024.

L'équipe Orient Express Racing Team, défendra les couleurs de la France et de la Société Nautique de Saint-Tropez, le club support. Mme le Maire de Saint-Tropez, Sylvie Siri et le Président de la SNST, Pierre Roinson se sont rendus à Barcelone pour la cérémonie. En présence de Stephan Kandler et Bruno Dubois, qui portent le projet et associés dans la société K-Challenge, Sébastien Bazin PDG du groupe Accord (sponsor titre) Gilda Perez Alavarado, Présidente Directrice Générale d'Orient Express et Directrice de la stratégie du groupe Accor, Chief Strategy Officer, Christophe Babule, Directeur Général Administration et Finances du Groupe L'Oréal, Olivier Pecoux, Co-Responsable de Rothschild Global Financial Advisory et Président-Directeur Général

Paris Orléans, Patrick Blethon, Président exécutif du groupe Saur, Franck Cammas, Responsable de la performance, des équipes Women, Youth (jeunes), de l'équipe de la Coupe de l'America's Cup pilotée par Quentin Delapierre.



Les membres à l'honneur - régates mai 2024

- **Gian Marco Magrini**, VITO 2- 1er en IRC 1 lors des 100 milles 2024 de Port Grimaud et 2ème en IRC O à la Porquerolles Race
- **Michael Mueller**, PAPPES - 1er en IRC 2 lors des 100 milles
- **Jérôme Stubler**, RAVING SWAN - 1er à la Porquerolle's Race en IRC 0
- **Jean-Pierre Sauvan**, MARIA GIOVANNA- 1er Dames de St Tropez GR2 et 2ème équipage 100% féminin. 3ème Voiles d'Antibes CMB
- **Tony Morse**, BARUNA of 1938 - 1er - à la Porquerolle's Race EMA et 3ème- à la Porquerolle's Classic EMA
- **Jérémy Combe**, BIM- 1er régates des Bravades IRC
- **Serge Ehrhardt**, MIKALA - 1er régates des Bravades OSB
- **Thibaut Garnotel**, SENSATION 2 - 2ème en IRC 2 lors des 100 milles et 2ème à la régates des Bravades OSB.
- **Lionel Michon**, L'AUTRE FEMME - 2ème Régates des Bravades OSA
- **Jean-Claude Laborde**, JADE- 2ème régates des Bravades OSA
- **Sylvain Bretagne**, OVERDOSE - 3ème régates des Bravades OSB
- **Alberto Musso**, JARO7- 3ème régates des Bravades IRC

- **Baptiste Garnier, EUGENIA-** 3ème Porquerolle's Classic BIG

Toute omission est involontaire si c'est le cas, n'hésitez pas à envoyer vos résultats avec une photo à communication@snst.org

En cours, la LORO PIANA GIRAGLIA



👉 La **LORO PIANA GIRAGLIA** (8-15 juin 2024) se dispute actuellement dans le Golfe de Saint-Tropez jusqu'au mardi 11 juin pour les régates côtières avant le départ de la grande course de Saint-Tropez à Gênes en passant par le rocher de la Giraglia en Corse. Une douzaine de bateaux de la SNST sont en lice dont ALBATOR, AROBAS, ECBATANE, EXPRESSO, MAGIC CARPET3, MOOGLI, PAPPES, RAVING SWAN, SAVANNAH, VITO 2.3, XANTUS, ZAPPY S... Un tout nouveau village aux dimensions du nouveau Partenaire de la course accueille les participants jusqu'à mercredi midi.

Toutes les informations sur le site officiel de l'événement :

<https://www.loropianagiraglia.com/index.asp>



Événements à suivre à Saint-Tropez...

👉 **[Les Voiles de L'espoir \(association pour les enfants e rémission de Cancer\) du 15 au 22 juin 2024 \(Cliquez ICI\).](#)**

Des goodies seront offerts aux enfants le 16 juin 2024 vers 18 h 00 (110 enfants accompagnés de 50 adultes) à proximité de la capitainerie de St Tropez avant leur départ à 19 h 45 pour Bertaud Belieu
Le domaine Bertaud Belieu accueillera 450 à 500 personnes (enfants, organisateurs, adultes à bord des bateaux, référents, médecins, animateurs, équipes vidéastes, bénévoles etc...)

Le Trophée Bailli de Suffren organisé par le Mare Nostrum Racing Club - **départ le 22 juin de St Tropez**

La Brocante Marine organisée auparavant par Josie Rizzo et dorénavant par le Lions Club- **le dimanche 23 juin**

La Croisière Tropicaine du 2 au 7 juillet 2024 *(si événement maintenu suite aux élections législatives annoncées récemment)*

A savoir...

Zone Zmel à Pampelonne



Lettre d'information du Maire de Ramatuelle, Mr Roland Bruno

" En 2025, la Baie de Pampelonne sera dotée d'une Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL).

Par ce projet, c'est l'esprit du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne qui se poursuit en mer.

La plage de Pampelonne est

un espace naturel remarquable qui a la particularité d'être également un pôle mondial du tourisme générant une activité et des retombées sur tout le territoire.

Dans ce contexte, concilier la protection du site naturel et les activités humaines qui s'y déploient a nécessité, pour la commune, d'organiser les activités tant sur le sable – à travers les schémas d'aménagement de la plage qu'en mer à travers la Zone de Mouillage et d'Équipements Légers.

Pour mémoire, sans le Schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne, il n'y aurait plus d'établissements de baignade du fait de la Loi Littoral, et sans la Zone de Mouillage et d'Équipements Légers, les navires de plus de 24 mètres, qui viennent mouiller pour fréquenter ces mêmes établissements, ne seraient plus autorisés à le faire en dehors de la zone sableuse.

Il est à souligner que cette zone de mouillage est unique en Europe, d'une part, par son ampleur (210 bouées) et, d'autre part, par sa mise en œuvre dans un site exceptionnel.

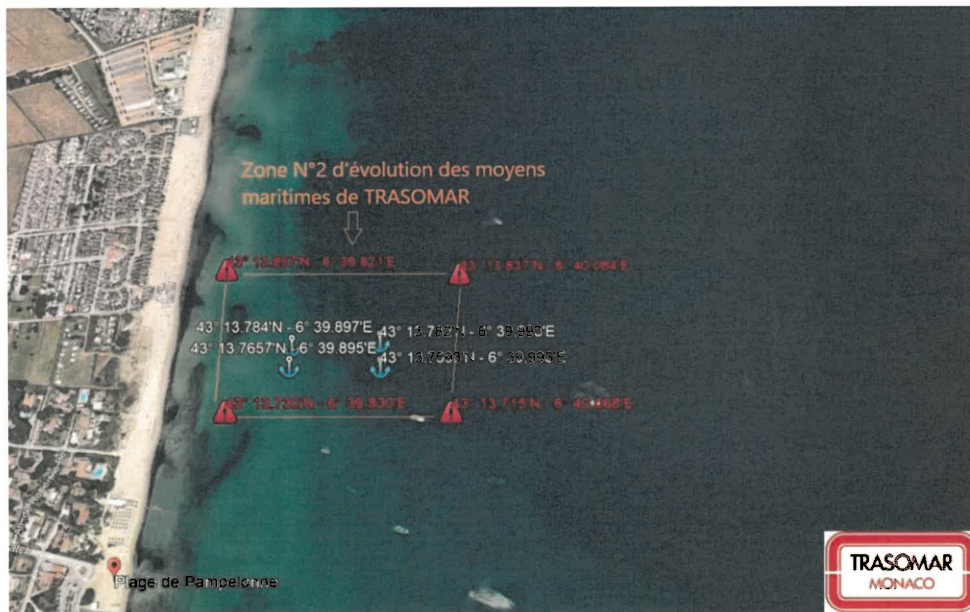
Elle permettra d'aller plus loin que la réglementation nationale pour la protection de l'herbier de posidonies en encadrant le mouillage de tous les navires quelle que soit leur taille.

En protégeant l'herbier, c'est tout un écosystème qui est préservé, ses ressources et ses beautés, mais aussi les équilibres naturels d'un système qui protège les plages et la qualité de l'eau.

Les objectifs du projet sont donc multiples et indissociables .

- Préserver et restaurer les herbiers de posidonie
- Améliorer les conditions d'accueil et de sécurité
- Préserver la plage, ses emplois et ses commerces





Par délibération n° 48/2024 du 9 avril 2024, le conseil municipal de Ramatuelle a approuvé le choix de la société EDEIS CONCESSIONS en qualité de concessionnaire de service public pour la création et l'exploitation de la dite Zone de Mouillage et d'Equipements Légers de la Baie de Pampelonne pour la période 2025-2040.

Le contrat d'exploitation a été signé avec la société EDEIS CONCESSIONS le 30 avril dernier.

Dans ce cadre, EDEIS CONCESSIONS va prochainement entreprendre une reconnaissance des fonds marins pour garantir une conception appropriée des points d'ancrage.

A cet effet, une barge sera présente dans la baie de Pampelonne à partir du 3 juin 2024 pour une durée de trois semaines environ, selon les conditions météorologiques.

La barge qui mesure 36 mètres de long sur 16 mètres de large, sera dotée d'une grue de 130T. Elle sera positionnée en différents endroits à l'aide d'un remorquer (photos de la barge et de la grue ci-dessous).

Une vigilance particulière est demandée aux plaisanciers autours des deux zones de sondages.

Après la saison touristique, à compter d'octobre 2024, EDEIS CONCESSIONS procédera à la réalisation et mise en place des ancres écologiques sur une période s'étendant jusqu'en mars 2025.



Société Nautique de Saint Tropez

Quai Trullet - Nouveau Port, 83992, Saint-Tropez



Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

